

Le budget M. C. Smith

En ce qui concerne ma région, mon devoir à la Chambre, en comité et dans les couloirs consistera à persuader tout le monde qu'il est important que le gouvernement intensifie ses encouragements à l'industrie, sa recherche de zones éventuelles de développement des ressources, et prenne activement le rôle de l'entreprise privée lorsqu'elle est absente. Le gouvernement provincial de Terre-Neuve et le gouvernement fédéral ont collaboré à la création d'une industrie secondaire dont les profits ne sont pas immédiatement subtilisés par un tiers.

● (1720)

Tous les œufs pourris de l'Office de commercialisation sont loin de valoir autant que le poisson qui n'est pas pêché dans les eaux de n'importe quel petit village de pêcheurs de ma circonscription. Il faut aborder dans une nouvelle optique l'importance relative de beaucoup de choses. La valeur d'un individu et sa place dans notre pays ne doivent pas se mesurer à l'épaisseur de son portefeuille, mais bien plutôt au nombre d'enfants qu'il a—à l'importance de sa famille.

Le maintien à 100 p. 100 du taux d'amortissement applicable aux dépenses d'exportation, le taux d'imposition de 50 p. 100 pour les industries extractives, la diminution à 5 p. 100 du taux de la taxe de vente sur les matériaux de construction, la déduction de l'amortissement des revenus de n'importe quelle source dans le cas des nouveaux immeubles à loyers multiples, la suppression de la taxe de vente sur le matériel de construction et sur les matériaux utilisés par les municipalités dans la construction de réseaux de distribution d'eau, le nouveau régime enregistré d'épargne-logement, les subventions de \$500 à l'achat de maisons neuves à coût modéré, la suppression de la taxe de vente fédérale sur le matériel de transport, l'amortissement sur deux ans des investissements en machines neuves destinées à la fabrication et à la transformation, l'exonération d'impôt de la première tranche de \$1,000 de pension, la surtaxe de 10 p. 100 sur les bénéficiaires des sociétés, les taxes d'accise spéciales sur les véhicules à forte consommation d'énergie, la suppression de la taxe de vente sur les vêtements et les chaussures, les nouveaux encouragements offerts aux petites entreprises, les réductions tarifaires sur des biens de consommation—tout cela profitera à la majorité des Canadiens et contribuera dans une mesure considérable à réduire les inégalités qui existent au sein des provinces et entre elles.

M. Cecil Smith (Churchill): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer au débat sur le budget. Même si ce débat peut être de quelque utilité pour certaines régions du pays, je ne crois pas qu'il soit très utile aux électeurs de la circonscription de Churchill que je représente.

La circonscription de Churchill s'étend sur 200,000 milles carrés dans le centre et le nord du Manitoba. On y compte plus de 85,000 personnes réparties dans plus de 75 collectivités. Sur le plan matériel, celles-ci sont aussi variées que n'importe où ailleurs au Canada. Pour ceux qui n'ont pas encore visité notre région, je signale que nous avons un port de mer, le port de Churchill, situé sur la baie d'Hudson.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sont en train de reconstruire toute la ville grâce aux réaménagements en matière de logement et de récréation. Ces travaux de modernisation imposent néanmoins un fardeau aux habitants, car ils ne sont pas en mesure de payer les taxes et loyers élevés exigés pour ces nouvelles maisons ou ces nouvelles installations de loisirs.

[M. Baker (Gander-Twillingate).]

La ville de Churchill a subi des changements radicaux, mais ses habitants disent qu'ils n'y ont joué aucun rôle. C'est ce qui se produit quand des gouvernements prennent tout en main et s'efforcent d'améliorer les installations et l'aménagement des collectivités: les gens sont tenus à l'écart. On ne leur a pas donné l'occasion de prendre part aux décisions et rien n'indique qu'ils le pourront dans l'avenir, car la ville de Churchill est considérée maintenant comme appartenant au gouvernement et administrée par lui.

Le port de Churchill est le seul beau côté de l'avenir économique de cette ville, mais le gouvernement ne songe pas à le développer ni à l'utiliser à plein. A l'heure actuelle, on y fait la manutention d'environ 40 millions de boisseaux de grain au cours de la saison d'expédition, qui va du 20 juillet au 20 octobre. Vu le travail de planification médiocre de la part de la Commission canadienne du blé, seulement 22 millions de boisseaux de grain ont été expédiés par ce port l'an dernier.

Quand la Commission du blé vend du grain à un pays, elle devrait, il me semble, fixer une date à laquelle le grain doit quitter le port de Churchill. L'année dernière, il y avait parfois dans le port de Churchill jusqu'à huit navires qui attendaient des chargements, tandis qu'à d'autres moments, on n'en voyait aucun pendant huit ou dix jours. Le gouvernement devrait faire en sorte que ce port soit utilisé au maximum.

Il faut que l'économie repose sur une base solide afin de permettre aux gens de gagner un salaire vital. Durant la campagne électorale j'ai parlé d'une allocation pour ceux qui vivent dans le Nord afin de compenser la vie chère dans cette région. Une allocation de ce genre encouragerait et attirerait les gens dans le Nord.

Les dispositions budgétaires que le ministre a annoncées lundi soir ne favoriseront guère, ou même pas du tout, le salarié moyen dans la circonscription de Churchill. Au cours de la campagne électorale, on a promis que l'âge d'admissibilité aux pensions de vieillesse serait abaissé. Le budget a été présenté et, pourtant, nos citoyens âgés connaîtront encore des années difficiles, car ils doivent vivre de leurs prestations.

Il y a une vingtaine de réserves indiennes dans la circonscription de Churchill, dont la population varie entre 200 et 2,500. Bon nombre n'ont pas de base économique solide. Même si les chefs et les conseils ont prié le gouvernement d'aider les bandes à lancer des entreprises industrielles, des programmes de formation efficaces et à devenir autonomes, on semble avoir fait sourde oreille à leurs requêtes ou les avoir égarées dans les chinoïseries administratives. Les Indiens en ont marre des enquêtes interminables; ils veulent de l'action. Je conseille au gouvernement d'écouter les divers organismes indiens qui ont présenté des instances officielles, de se renseigner auprès d'eux.

En 1972, le gouvernement fédéral a autorisé le gouvernement du Manitoba, en l'occurrence la Manitoba Hydro, à détourner le cours du fleuve Churchill et à contrôler le niveau de l'eau du lac Winnipeg et du fleuve Nelson. A ce moment-là, le gouvernement ne s'est pas préoccupé des effets désastreux du projet sur l'environnement et, ce qui est plus important, de l'inondation des terres des réserves indiennes le long du Churchill, autour du lac Winnipeg et sur les bords du Nelson. Monsieur l'Orateur, les chefs des réserves qui sont et qui seront touchées ont intenté des poursuites contre le gouvernement du Manitoba. A mon avis, le gouvernement fédéral a agi de façon irréfléchie en accordant cette autorisation à la province sans tenir